



**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR D'ISSOUDUN**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2016-2017-2018

(1^{er} exercice financier)

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par la soussignée,

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur d'Issoudun, pour les exercices financiers 2016, 2017 et 2018 a été déposé au bureau municipal, le 11 septembre 2015. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie durant les heures d'affaires régulières soit les lundis, mercredis et vendredis, de 9h à 16h, situé au 314, rue Principale à Issoudun.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné, que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer à l'égard du rôle une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de la loi

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2016 en personne ou par courrier recommandé, au bureau de la MRC de Lotbinière au 6375, rue Garneau, Sainte-Croix, QC, G0S 2H0;
- être rédigée sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit indiqué ci-dessus;
- être accompagnée de la somme d'argent exigible correspondant à la nature de la demande de révision.

Donné à Issoudun, ce 23^e jour du mois de septembre 2015.

Marie-Pierre Deschênes
Directrice générale intérimaire